

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé les tarifs des services municipaux applicables pour l'année 2018 avec une revalorisation de l'ordre de 2 %.
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé la reconduction du dispositif dérogatoire pour une nouvelle période de trois ans du fonds de soutien relatif à l'emprunt structuré détenu par la commune auprès de la SFIL, n°214902140 – D001 – C001 – MPH276309EUR/0295299/001.
- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de souscrire une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale dans les conditions suivantes :
 - Montant : 400 000 €
 - Nature : Ligne de trésorerie utilisable par tirages
 - Durée maximum : 364 jours
 - Taux : Eonia + marge de 0.50 % l'an
 - Base de calcul : Exact/360 jours
 - Commission d'engagement : 600 € payables au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
 - Commission de non utilisation : 0,10 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
 - Frais de dossier : Néant
- Le Conseil, à l'unanimité, a validé un tableau d'ajustement d'imputations comptables relatives à l'inventaire de la commune.
- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé le tarif du loyer du garage communal situé Place de la République, à 1 039.20 € annuel, et autorisé Monsieur le Maire à signer le bail commercial correspondant.
- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé le tarif du loyer du logement de la Ferme des Poiriers au bénéfice de l'AFTMJ et a approuvé la convention correspondante formalisant la mise à disposition des locaux administratifs et annexes, ainsi que du logement à cette association.
- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'avenant n°2 à la convention relative à la mise en place du projet éducatif territorial (PEDT) qui a pour objet de prolonger le dispositif pour l'année scolaire 2017-2018.
- Le Conseil, à l'unanimité, a prononcé le déclassement, après enquête publique et avis favorable du commissaire-enquêteur, d'une partie de l'Impasse du Parc et de voies du quartier Bel-Air, afin de permettre la réalisation de deux opérations de renouvellement urbain.
- Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes TENDRON, VADOT, GUILMIN, BLOUET, MM. KOBİ et PAIRONNEAU), a désigné les représentants du conseil municipal à la commission d'attribution des marchés d'ALTER PUBLIC comme suit : M. PIEDNOIR, titulaire et M. RENAUD, suppléant.
- Le Conseil a pris acte de la présentation par Monsieur JULIENNE, adjoint au Maire en charge de la Vie Sociale, du rapport 2016 du C.C.A.S.
- Le Conseil a pris acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement d'Angers Loire Métropole.

.../...

- Le Conseil a pris acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport d'activités 2016 d'Angers Loire Métropole.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le recrutement et fixé la rémunération de 15 agents recenseurs qui seront chargés de la collecte des données entre le 18 janvier et le 17 février 2018. Le recrutement couvrira la période du 10 janvier au 23 février 2018. Leur rémunération sera calculée en fonction du nombre d'actes effectués sur le montant unitaire (feuille de logement : 3.50 €), avec un forfait de 75 € pour deux séances de formation et un montant de 50 € pour les frais de déplacement pour l'ensemble des districts à l'exception du n°16 pour lequel le montant sera de 100 €).

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de modifier le tableau des effectifs municipaux comme suit :

Créations :

* un poste d'Adjoint technique à temps complet au 01/11/2017

* un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet au 01/12/2017

* un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à 34h/hebdomadaires au 01/12/2017

* un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à 31h30/hebdomadaires au 01/12/2017

Suppressions :

* un poste d'Agent de maîtrise à temps complet au 01/12/2017

* un poste d'Adjoint technique à 34h/ hebdomadaires au 01/12/2017

* un poste d'Adjoint technique à 31h30/ hebdomadaires au 01/12/2017

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé une convention entre le multi-accueil « Grains de Malice » et la MSA pour l'accès au service extranet de consultation des ressources des familles pour la prestation de service unique.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé une convention entre la commune et la MSA pour l'accès au service extranet dans le cadre du fonctionnement des accueils périscolaires.

- Le Conseil, à l'unanimité, a donné mandat spécial à M. Jacques RENAUD, adjoint au Maire qui assistera au 100^{ème} Congrès des Maires les 21, 22 et 23 novembre 2017. La commune prendra en charge les frais de transport et de restauration.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé un protocole transactionnel entre la commune et la société KABELIS, relatif à l'acquisition d'un désherbeur eau chaude et vapeur et a autorisé Monsieur le Maire à le signer.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 13 novembre 2017.

Le Maire

Stéphane PIEDNOIR

